

Politique de conduite automobile

Nous admettons que la conduite automobile est un élément crucial de notre vie quotidienne, tout en étant également la principale cause des accidents mortels dans notre milieu professionnel. Les membres du comité éthique ont la ferme conviction que tous les accidents de la route sont évitables et que par une gestion pro-active de cette activité, nous pouvons réduire les risques à leur niveau le plus bas possible et partant, améliorer nos performances en matière de sécurité au volant.

Notre objectif est d'assurer que l'ensemble du personnel de la Holding et celui de nos contractants à une bonne compréhension des enjeux de la sécurité dans la conduite automobile et des mécanismes mis en œuvre pour améliorer de façon continue notre manière de gérer les risques d'accidents. Le but ultime étant d'atteindre notre objectif global de "TROIS ZERO" (Zéro incident, Zéro accident, Zéro Dommage) pour le personnel du ZIH et celui de nos contractants.

Composantes essentielles :

- Équilibrer la contrainte du gain de productivité avec le respect du code de la route et des règles de sécurité dans la conduite automobile.
- Prévenir les accidents liés à la conduite automobile par l'identification des facteurs d'accident, la mise en place de mesures adéquates et la définition pour tous des normes de sécurité ainsi que des conditions préalables à remplir pour conduire pour le compte de Zener Holding.

Conditions indispensables :

- Interdire formellement la conduite de nuit en dehors des agglomérations (18 heures au plus tard),
- La durée de conduite autorisée : 2 heures en continu avec un arrêt de 15 minutes pour les voitures et pickup et 4h30min en continu pour les camions avec un arrêt d'au moins 15 min.
- La vitesse maximale sur nationale hors agglomérations : 100 km/h pour les voitures et pickups, 70km/h pour les camions
- Définir les procédures de gestion des déplacements et voyages par la route, les responsabilités de la hiérarchie et celles des conducteurs eux-mêmes.
- Former et sensibiliser le personnel ZENER et celui de nos contractants à la conduite défensive.
- Exiger de nos contractants qu'ils adhèrent à cette politique et veillent à ce que leur personnel se conforme aux règles et procédures qui en découlent.
- Interdire l'utilisation de téléphone portable pendant la conduite. Il devra impérativement être éteint dès que le moteur est en marche.
- Rapporter tous les incidents et accidents de la route, les analyser et agir pour éliminer les dysfonctionnements constatés.



Date : 23 01 2025

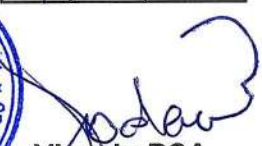
23 01 2025

24 01 2025


Directeur Corporate
Simplice K. KPETO


Chef Service QHSE
ZAKARI Abdel Manaf




Visa du PCA
Jonas A DAOU